

## PARCOURSUP 2023 : Remontée des fichiers SIECLE et notes

---

**Service académique d'information et d'orientation  
Pôle Postbac**

Affaire suivie par : Secrétariat SAIO

Tél : 01 57 02 68 10

Mél : [ce.saio@ac-creteil.fr](mailto:ce.saio@ac-creteil.fr)

---

*Texte adressé à*

*Mesdames et messieurs les chefs d'établissement*

*Mesdames et messieurs les directeurs de CIO.*

---

*Annexe :*

- *Fiche technique : remontée SIECLE terminale 2023*
- 

Dans le cadre de l'ouverture de la nouvelle campagne d'admission Parcoursup 2023, nous vous informons que plusieurs opérations doivent être réalisées sur votre site de gestion Parcoursup, en vue de la remontée des bulletins de vos élèves de terminale :

**La priorité est donnée à la remontée des fichiers SIECLE** qui doit être effectuée **jusqu'au 13 janvier 2023** via la rubrique « Elèves », « SIECLE » de l'interface "Établissement d'origine" de votre site de gestion Parcoursup.

Nous vous transmettons la note technique SAIO portant uniquement sur la remontée SIECLE.

**La remontée des notes de terminale** pourra être effectuée **jusqu'au 31 mars 2023**, dernier délai. Plusieurs fiches techniques relatives à cette étape sont disponibles via la rubrique « Informations », « Documentation » de votre site de gestion Parcoursup.

Nous attirons votre attention sur la nécessité d'effectuer ces opérations dans l'ordre et selon les délais fixés, afin de faciliter l'inscription et la création des dossiers de vos élèves sur Parcoursup, à partir du 18 janvier 2023.

La cheffe du service académique d'information et d'orientation

Elisabeth BOYER